



# INFOS KRAUT



N° 83 – décembre 2021

Journal d'informations de la commune de Krautergersheim



## ***Anniversaires à souhaiter au cours du 1er trimestre 2022 (80 ans et plus)***

PERRIN Gilbert	le 11 janvier 1922
MULLER Françoise née FRIESS	le 10 janvier 1928
KUNTZMANN Edmond	le 12 février 1929
WEBER Françoise née EHRHARD	le 09 mars 1929
HOELT Marie-Antoinette née ANGSTHELM	le 24 janvier 1933
STOEFFLER Marie Agathe née HECKMANN	le 26 février 1933
SCH AHL Alphonse	le 25 février 1934
STOEFFLER Camille	le 05 mars 1934
ESCHBACH René	le 18 janvier 1935
ESCHBACH Huguette née WALTER	le 29 janvier 1935
VETTER Charles	le 23 mars 1935
EHRBAR Jean-Claude	le 17 mars 1936
STEINMETZ André	le 31 mars 1936
SIGWALD Alice née STOEFFLER	le 05 janvier 1937
DAUBENBERGER Marlyse née HAEGEL	le 22 janvier 1937
STEINMETZ Colette née BOEHMANN	le 24 mars 1937
ADES Denise née WEBER	le 23 février 1938
EHRHARD Marie-Thérèse née ANGSTHELM	le 23 janvier 1939
DELL Cécile née STOEFFLER	le 27 mars 1939
MARTZ Mathilde née STOEFFLER	le 07 mars 1940
THAL Marie Annette née WEBER	le 26 mars 1940
KUNTZMANN Marie Elisabeth née ANGSTHELM	le 26 janvier 1941
WEBER Marie Joséphine née LEDERMANN	le 17 février 1941
SCHWING Eugène	le 27 mars 1941
VONARB Agnès née STOEFFLER	le 13 janvier 1942
PFLEGER Albert	le 15 février 1942
PELLET Damien	le 14 mars 1942



**90 ans**

**Mme HELFER Jeanne  
est née le 15 octobre 1931**

**100 ans**

**Mme WAGENTRUTZ Cécile  
est née le 28 octobre 1921**



**NOCES D'OR**



**M. et Mme LEMBRE  
Bernard et Chantal**

se sont mariés le 13 novembre 1971

**M. et Mme SCHWOOB  
Georges et Marianne**

se sont mariés le 25 novembre 1971

*Si vous fêtez un grand anniversaire (90 / 95 / 100 ans)  
ou vos Noces d'Or / Noces de Diamant / Noces de Palissandre en 2022,  
la Commune vous contactera pour vous proposer la visite de  
M. le Maire et / ou de ses Adjointes afin de vous féliciter.*

*Toutefois, il devient de plus en plus difficile pour les services communaux d'arriver à  
recenser l'ensemble des personnes qui ont un événement à fêter.  
Aussi, n'hésitez pas à vous manifester auprès du secrétariat de la Mairie  
si vous êtes concerné(e)s.*

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES



DUCREY Céleste est née le 2 septembre 2021 à Schiltigheim

HEITZLER Charlie est née le 3 septembre 2021 à Sélestat

FERHANE Sofia est née le 10 septembre 2021 à Strasbourg

LOYEZ Sophia est née le 23 octobre 2021 à Schiltigheim

OZBAS Umay est née le 27 octobre 2021 à Strasbourg

BRUNEAU Ambre est née le 17 novembre 2021 à Mulhouse



## MARIAGE

Le 25 septembre 2021 à Dambach-la-Ville

HUCK Emmanuel et ANDRES Deborah



## DECES



TEXIER Madeleine est décédée à Sélestat  
le 17 septembre 2021

WAGENTRUTZ Marlise née EHRHART est décédée à  
Krautergersheim  
le 25 septembre 2021

WEBER André est décédé à Krautergersheim  
le 16 octobre 2021

WURTZ Victor est décédé à Strasbourg  
le 26 novembre 2021



# CONSEIL MUNICIPAL

## **Compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2021**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 octobre 2021 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 31 août 2021 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Gaël GREULICH

### **Délégations permanentes du Maire – compte-rendu d'information au 12.10.2021**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

- Devis Uni-Impressions pour la conception du bulletin annuel pour un montant H.T. de 3.186,00 €.
- Devis Evac eau pour des travaux sur la pompe de l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 1051,90 €.
- Devis Eclatec pour des fournitures liées à l'éclairage public pour un montant H.T. de 900,00 €.
- Devis Andres SAS pour intervention sur le four de l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 444,37 €.

### **Création de poste**

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, titulaire, à temps complet, à compter du 1er décembre 2021, pour les fonctions d'agent de gestion administrative et autorise le Maire à signer le contrat d'engagement.

### **Décision modificative n° 3 au budget primitif**

Un virement de chapitre à chapitre s'avère nécessaire au sein de l'opération n° 818 – Ecole élémentaire Lily Schoenemann. Afin d'ajuster les crédits en fonction de l'avancement des projets

d'investissement, le Conseil Municipal à l'unanimité vote le transfert de crédits entre chapitres dans la section investissement du budget.

### **Maison de la Santé – Maison des Associations – Approbation de l'avenant n°2 au lot 3**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'avenant 2 au lot 3 attribué à la société GIROLD, pour un montant HT de 9.414,92 €. Cet avenant est lié à des travaux complémentaires dus à des aléas de chantier.

### **COVID 19 – Exonération des loyers d'occupation du local sis 8 rue Clémenceau**

Suite à la demande du Président du Conseil de Fabrique pour la Communauté de Paroisses « Aux Portes du Bruch » qui loue les locaux sis au 8 rue Clémenceau, le Conseil Municipal a décidé d'exonérer la Communauté de Paroisses de quatre mois de loyers, ce qui représente un montant total de 1.016,94 €.

### **Demande de subvention – école primaire de Krautergersheim**

M. SCHWEITZER et Mme PATE, enseignants à l'école élémentaire Lili Schoenemann, ont sollicité la commune pour l'attribution d'une subvention pour l'organisation d'un séjour en classe de découverte en Bretagne. Seuls les séjours dans les départements limitrophes sont habituellement subventionnés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle de 1000 € pour le séjour.

### **Demandes de subvention**

2 associations ont demandé à la commune l'attribution d'une aide financière :

- l'association des Sauveteurs Secouristes de Strasbourg Ouest (A3SO)
- l'AFM-Téléthon

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 50 € à chaque association.

## **Dossiers d'urbanisme transmis à l'ATIP**

### **Déclarations préalables de travaux**

BISCHOFF Raphaël – 12 rue Centrale – pose de panneaux solaires photovoltaïques

MEYER Eric – 1A route d'Obernai – installation d'une pergola bioclimatique

### **Permis de construire**

SCHAHL Christian et Christelle – 5 rue Travers – rénovation d'une maison individuelle avec aménagement intérieur et rénovation thermique

CARRE EST – 20 rue du Moulin – construction de 8 logements répartis dans 2 bâtiments d'habitation en copropriété

GUNTHER Jacques et SCHWOOB Clémence – route d'Obernai – construction d'une maison individuelle

ARTUK Dilara – 1 Grand'rue - Reconversion d'un ancien entrepôt en une maison d'habitation

### **Permis d'aménager**

ESCHBACH Sébastien – 10 rue des Cigognes – division de la parcelle en 2 lots à bâtir

### **Permis de construire e modificatif**

D'AGUI Léon – rue des Hérons – changement de teinte d'une partie des façades et construction d'un abri de jardin



## **Compte-rendu de la réunion du 2 novembre 2021**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 2 novembre 2021 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 12 octobre 2021 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :  
Secrétaire de séance : Marie-Hélène GOEPP

## **Délégations permanentes du Maire – compte-rendu d'information au 02.11.2021**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

- Devis Inoxydable pour la conception, fabrication et pose d'une barrière de sécurité pour un montant H.T. de 10 653,00€.
- Devis Plâtrerie Ostermann pour des travaux d'habillage de murs – chantier de la Maison de la Santé pour un montant H.T. de 2422,38€.

### **Bâtiment communal 15 Grand'rue – programmation des travaux**

Des travaux de rénovation étant nécessaires dans la salle de réunion du 15 Grand'Rue, le Conseil Municipal, à 14 voix pour, 1 voix contre, décide d'entreprendre les travaux et autorise le Maire à signer les devis y afférents.

### **Déploiement du réseau fibre optique sur le territoire de la commune – signature de deux conventions d'occupation du domaine public communal non routier au profit de Rosace**

L'implantation des deux armoires accueillant les sous répartiteurs optiques (SRO) ayant été modifiée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les nouvelles conventions au profit de la Société ROSACE.

### **Demande de subvention – école maternelle de Krautergersheim**

Mmes BARBIER et CAGNON, enseignantes à l'école maternelle, ont déposé une demande de subvention pour mettre en œuvre un projet artistique autour de l'argile. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle de 500 € pour ce projet.

### **Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022**

Le budget principal et le budget annexe de la Commune sont à ce jour gérés selon la nomenclature M14, mais une généralisation de la nomenclature M57, avec des règles budgétaires assouplies, est programmée au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le Conseil Municipal autorise le

changement de nomenclature budgétaire et comptable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **Signature d'une convention tripartite pour l'expérimentation CFU**

Le Compte Financier Unique (CFU) a vocation à devenir, en 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux. Ce document constitue une mesure de simplification permettant plus de transparence et de lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs. Les collectivités ont la possibilité d'expérimenter le CFU sur la base du volontariat.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'expérimentation à compter de l'exercice 2022.

### **Programme FACE 2021 – projet de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique BT au niveau de la route de Meistratzheim**

Les Usines Municipales d'Erstein ont établi un dossier relatif au projet de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique BT au niveau de la route de Meistratzheim pour un montant estimatif de 92 784,00 € TTC. Ce projet sera financé par la subvention du F.A.C.E. Le Conseil Municipal décide de procéder à ces travaux, de demander une subvention au F.A.C.E. et d'autoriser le Maire à signer une convention et les documents relatifs à la maîtrise d'œuvre par les UME.

### **Demande de subvention**

L'association des Restaurants du Cœur a demandé à la commune l'attribution d'une aide financière.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 50 €.

### **Dossiers d'urbanisme transmis à l'ATIP**

#### **Déclaration préalable de travaux**

GALEA Jean-Christophe – 38 rue du Moulin – installation d'une piscine



## **Compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2021**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 décembre 2021 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 2 novembre 2021 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Nicolas GUTH

### **Délégations permanentes du Maire – compte-rendu d'information au 07.12.2021**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

- **Devis LAULY** - remplacement de l'écoulement en fonte et raccordement du branchement à réaliser pour les locaux de la mairie pour un montant H.T. de 1.686,00 €.
- **Devis Plâtrerie Ostermann** - travaux de plâtrerie et cloisonnement dans le bâtiment communal 15 Grand'rue pour un montant H.T. de 23.643,30 €.
- **Devis EXPERT HABITAT** - installation d'une VMC dans le bâtiment communal 15 Grand'rue pour un montant H.T. de 4.989,16 €
- **Devis ILLER** - travaux électriques dans le bâtiment communal 15 Grand'rue pour un montant H.T. de 11.064,58 €
- **Devis OSTERMANN** - création d'un placard pour boîtier fibre pour un montant H.T. de 645,00 €
- **Devis OSTERMANN** - travaux d'habillage de murs et isolation de la cage d'escalier (ancien pôle médical) pour un montant H.T. de 3.723,36 €
- **Devis UGAP** - acquisition de caissons pour le bureau des ATSEM pour un montant H.T. de 993,75 €
- **Devis INFO NETIK** – acquisition de matériel informatique pour l'école pour un montant H.T. de 9.243,00 €
- **Devis LEDERMANN** - remplacement des plantations route d'Obernai suite à sinistre pour un montant H.T. de 2.927,54 € (le

- montant sera remboursé par Groupama)
- **Devis LEDERMANN** - réalisation de merlons au droit des terrains de foot pour un montant H.T. de 9.100,00 €
  - **Remboursement** de Groupama du sinistre sur panneau RD207 causé par un tiers, d'un montant de 1.088,12 € (manque franchise qui sera réglée après obtention du recours)
  - **Remboursement** de Groupama du sinistre choc de véhicule route d'Obernai causé par un tiers, d'un montant de 2.518,04 € (manque franchise qui sera réglée après obtention du recours).

### **Fixation du nombre d'adjoints au maire**

A Krautergersheim, l'effectif du conseil municipal étant de 19 membres, le nombre maximum des adjoints peut être de 6 (30% de l'effectif légal du CM). A ce jour, le conseil municipal compte 3 adjoints. En conséquence, M. le Maire propose aux conseillers la création d'un poste d'adjoint supplémentaire.

**Le Conseil Municipal, procède au vote secret :**

Résultat du vote : 13 voix pour – 5 voix contre

Le nombre d'adjoints au maire de la commune est donc fixé à 4.

### **Election d'un nouvel adjoint**

Par délibération, le conseil municipal a fixé à 4 le nombre d'adjoints au maire. L'adjoint est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil.

Le Conseil Municipal, procède à l'élection d'un adjoint supplémentaire. Une candidature a été déposée.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

### **RÉSULTATS**

Nombre de votants (enveloppes déposées).....18

A déduire : bulletins blancs ou nuls..... 3

Nombre de suffrages exprimés (a-b) .....15

Mme Caroline MARCHAL qui a obtenu 15 voix (à la majorité absolue) est proclamée 4<sup>ème</sup> adjoint au maire et installée.

## **Indemnités de fonction des élus locaux**

Le code général des collectivités territoriales fixe des taux maximaux pour les indemnités des élus en fonction de la population de la commune. Vu la modification du nombre d'adjoints au maire, le conseil municipal a fixé le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions du maire et des 4 adjoints, conformément au barème du CGCT.

## **Attribution prix - Maisons fleuries 2021**

Le Conseil Municipal à 17 voix pour, 1 abstention, approuve le choix de la commission environnement et décide de récompenser les lauréats des maisons fleuries pour l'année 2021, comme suit :

<b>Maisons avec jardin</b>	<b>Montant</b>	<b>Maisons avec façades sur rue</b>	<b>Montant</b>
1 <sup>er</sup> prix	60 €	1 <sup>er</sup> prix	60 €
2 <sup>ème</sup> prix	50 €	2 <sup>ème</sup> prix	50 €
3 <sup>ème</sup> prix	45 €	3 <sup>ème</sup> prix	45 €
4 <sup>ème</sup> prix	40 €	4 <sup>ème</sup> prix	40 €
5 <sup>ème</sup> prix	30 €	5 <sup>ème</sup> prix	30 €
10 Prix d'encouragement à 20 €	200 €	10 Prix d'encouragement à 20 €	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>425 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>425 €</b>

## **Revalorisation des loyers au 1<sup>er</sup> janvier 2022**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter les loyers des logements communaux et terrains à compter du 01/01/2022 selon l'indice de référence des loyers ou l'indice du coût de la construction.

## **Modification des commissions communales**

Vu l'élection d'un 4<sup>ème</sup> adjoint au maire, le conseil municipal à l'unanimité, a modifié la composition des commissions communales.

## **Dossiers d'urbanisme transmis à l'ATIP**

### **Permis de construire**

EARL PFLEGER Gérard – Molsheimer Grasweg – extension d'un hangar existant et construction d'un bâtiment agricole

SCCV ROSE – 12 rue Clémenceau – Construction d'un ensemble immobilier comprenant 36 logements

ALSACE HABITAT – 7 rue de l’Ecole – réhabilitation d’une grange et d’une maison individuelle comprenant 12 logements

Déclaration préalable de travaux

WAGENTRUTZ Laurent – 5 rue des Hérons – installation d’une piscine enterrée de 17 m<sup>2</sup>

ANGSTHELM Gilles et MEYER Léa - 9 rue de l’Ehn - réhabilitation et extension d’une maison individuelle

France SOLAR p/DELENCLOS – 49 rue du Moulin – installation de 63 panneaux photovoltaïques

ANGSTHELM Patrick – 8 rue Centrale – travaux de réfection de toiture

KUNTZMANN Marie Elisabeth – 32 Grand’rue – isolation des façades extérieures

ANGSTHELM Marie Louise – 25 rue Centrale – isolation des façades extérieures

EDEL Cédric – 14 rue du Fossé – construction d’un abri de jardin



## Fêtes de fin d'année : fermeture de la Mairie

*Le secrétariat de la mairie  
sera fermé du  
vendredi 24 décembre 2021 au  
vendredi 31 décembre 2021 inclus.*

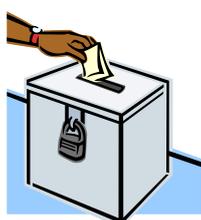


# LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Au vu du contexte sanitaire qui est resté fragile tout au long de l'année 2021, la municipalité a préféré, comme l'année passée, éviter d'installer un Conseil Municipal des Enfants.



## Révision de la liste électorale



L'inscription sur la liste électorale de la commune permet de voter, mais cette inscription n'est pas automatique.

Des élections présidentielles et législatives seront organisées en 2022. Aussi, les personnes majeures, de nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques peuvent solliciter leur inscription auprès de la Mairie jusqu'au **4 mars 2022** pour voter lors des élections présidentielles, et jusqu'au **6 mai 2022** pour pouvoir voter lors des élections législatives.

Une pièce nationale d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile devront être présentés et un formulaire d'inscription sera à remettre au guichet d'accueil (formulaire à télécharger ou disponible en Mairie). L'inscription peut également être faite en ligne sur le site [Service-public.fr](http://Service-public.fr).

Les jeunes de nationalité française qui atteignent la majorité sont inscrits d'office à condition d'avoir fait les démarches de recensement citoyen lors de leurs 16 ans (selon l'adresse déclarée au moment du recensement).

L'inscription sera également automatique pour les personnes ayant obtenu la nationalité française en 2021.

Les ressortissants des autres états membres de l'Union Européenne peuvent demander l'inscription sur les listes électorales complémentaires.



# REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Dans le contexte sanitaire actuel, la Mairie tient à pouvoir venir rapidement en aide aux personnes les plus vulnérables.

Aussi, un registre nominatif de recensement des personnes vulnérables a été mis en place par la Commune. Sa finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Les personnes pouvant être inscrites dans ce registre sont les personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, les personnes handicapées et toute personne vulnérable.

L'inscription peut être faite par la personne concernée, sur la base d'un formulaire à remplir, dont les éléments peuvent être communiqués par tous moyens (appel téléphonique, courrier, courriel, à l'accueil de la Mairie) ou par un tiers / représentant légal (formulaire à retourner par écrit).

Cette inscription est facultative, tout comme les données recueillies par le formulaire. De plus, les personnes inscrites disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données.

Seuls le Maire et les agents municipaux seront destinataires des données recueillies, ainsi que le Préfet s'il en fait la demande.

**Le formulaire d'inscription est disponible à la Mairie et téléchargeable sur le site internet : [www.krautergersheim.com](http://www.krautergersheim.com)**



## Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Krautergersheim, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

**Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.** Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement

de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.



## **Abonnement à la fibre**

Pour la commune de Krautergersheim, l'ouverture commerciale pour s'abonner à la fibre est prévue fin du 1<sup>er</sup> trimestre / début second trimestre 2022.

Vous pourrez tester si votre logement est éligible en appelant un opérateur ou en testant votre éligibilité sur [www.rosace-fibre.fr/eligibilite/](http://www.rosace-fibre.fr/eligibilite/)



Si vous êtes éligible, vous pourrez choisir un fournisseur d'accès à Internet parmi les 13 opérateurs présents sur le réseau Rosace (liste des opérateurs : [www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/](http://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/)).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site Internet de la commune : <https://www.krautergersheim.com/>



## BIBLIOTHÈQUE DE KRAUTERGERSHHEIM

Chers et chères lecteurs.trices et non lecteurs,

Une année se termine... la bibliothèque vous accueillera encore pendant quelques jours, puis nous fermerons les portes pendant les vacances de Noël. Nous serons encore ouverts le mercredi 22 décembre pour vous permettre de faire le plein de livres jusqu'à notre réouverture le mercredi 5 janvier.

Une année commence... nous aurons de nouveaux livres à vous proposer puisque nous nous rendrons fin janvier à Truchtersheim pour notre échange de livres. Nous espérons que la crise sanitaire s'améliorera dans les prochains mois et nous pourrons -on croise les doigts- vous proposer de nouvelles animations d'ici le printemps. A plus long terme, nous prévoyons aussi notre déménagement dans nos nouveaux locaux, mais nous aurons l'occasion d'y revenir.

Passez de belles fêtes de fin d'année, profitez de vos proches et prenez soin de vous.

A bientôt.



## ECHOS DE LA PAROISSE

Ci-dessous les dates des prochaines messes pour la période de l'Avent :

### Décembre

Samedi 4 décembre à 18h00 à Krautergersheim - Les pompiers de la communauté fêtent « Ste Barbe »,

Dimanche 5 décembre à 11h00 à Zellwiller,

Dimanche 12 décembre à 9h30 à Meistratzheim et à 11h00 à Valff,

Dimanche 19 décembre à 9h30 à Krautergersheim et à 11h00 à Zellwiller,

Lundi 20 décembre à 20h00 à Valff - Célébration pénitentielle,

★ **Vendredi 24 décembre à 18h00 à Meistratzheim - Veillée de Noël**

★ **Vendredi 24 décembre à Krautergersheim - Messe de minuit**

★ **Samedi 25 décembre à 10h00 à Valff - Messe de la Nativité**

★ **Dimanche 26 décembre à 10h00 à Innenheim**



### Janvier

Dimanche 2 janvier à 9h30 à Zellwiller et à 11h00 à Meistratzheim,

Publication du prochain calendrier des célébrations début janvier 2022.

N'hésitez pas à vous tenir informé grâce au tableau d'affichage situé sur le côté de l'église ou via le site de la Communauté de Paroisses [www.cpstm.fr](http://www.cpstm.fr)

## Opération des "Sourires pour Noël"

Le principe est simple : Chacun, parents comme enfants, est invité à dessiner sur une feuille un visage ou un personnage souriant et à écrire un message d'espérance en-dessous, qui donnera le sourire à celui qui le lira. Ensemble, multiplions les sourires !

Les réalisations seront remises au Service Évangélique des Malades qui les offrira pour Noël aux personnes malades, seules ou isolées.

Pour faire parvenir les réalisations, nous proposons trois possibilités :

- Prendre son dessin en photo et l'envoyer par mail à : [operation.sourires@gmail.com](mailto:operation.sourires@gmail.com)
- Déposer son dessin au presbytère d'Innenheim : 81 rue du général de Gaulle - 67880 INNENHEIM
- Remettre le dessin à Monsieur le Curé à la fin de la messe
- Respecter la date limite du dimanche 19 décembre 2021.

L'ensemble des membres du Conseil de Fabrique vous souhaite de passer de belles fêtes de Noël tout en prenant soin de vous et de vos proches.

Profitez de cette période pour découvrir la crèche en famille !



## ECHOS DES ASSOCIATIONS



### KRAUT' DANSE

En cette Rentrée 2021, nous avons été très heureux de pouvoir « enfin » reprendre nos cours de danse et ce, grâce à l'application à la lettre des mesures sanitaires préconisées. C'est avec plaisir que nous avons accueilli de nouveaux danseurs, tant au niveau des débutants, qu'au niveau des perfectionnés, et nous nous en réjouissons. La bonne nouvelle est qu'il n'est d'ailleurs pas trop tard pour nous rejoindre.

Les dates retenues pour nos prochains stages sont :

Tango	15 janvier et 29 janvier 2022
Chachacha	26 février et 12 mars 2022
Valses	09 avril et avril 2022



Ils auront lieu de 14h à 16h dans la salle du CLD. Le montant de la participation est de 10€ par personne pour les deux heures. Les inscriptions sont à faire auprès de Léon au 07 81 54 26 75.

Alors n'hésitez plus... Le comité se réjouirait de vous accueillir !



### CLUB LOISIRS ET DETENTE



Cher membre,

Triste nouvelle : compte tenu des événements sanitaires et dans un souci de bienveillance, le comité a pris la décision d'annuler la fête de Noël 2021.

Nous comptons sur votre compréhension et nous vous donnons rendez-vous en 2022, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Bien à vous,                      Le comité



L'Harmonie  
VOGESIA  
Krautergersheim

## GRAND CONCERT

Samedi 29 janvier 2022 à 20 h00  
à l'Espace Loisirs



En 2<sup>ème</sup> partie :  
D'Original Bloosmusik Pierre Schneider



Passé sanitaire et masque obligatoire  
Tarif : 10 euros (gratuit pour les – 14 ans)  
Petite restauration & buvette



15 Grand Rue, 67880 KRAUTERGERESHEIM

www.lamikale.fr

☎ 06.06.81.11.88 ✉ [ecole@lamikale.fr](mailto:ecole@lamikale.fr)

## Orchestre de lamiKale

L'orchestre de l'amicale des **écoles de musique**, regroupant les villages de **Krautergersheim** – Nordhouse – Boersch, a repris son activité. Il accueille les enfants, adolescents, ainsi que des adultes débutants ou plus avancés. Tous les instruments, à vent, à cordes, percussions, claviers seront les bienvenus.

Cette activité est ouverte à toutes les personnes souhaitant s'initier à la musique d'ensemble, même si elles ne sont pas élèves de « lamiKale ». La participation est gratuite pour les membres des écoles du réseau (la cotisation annuelle de 50 € est demandée pour les non-inscrits).

Les répétitions ont lieu le samedi matin, toutes les 2 semaines de 10 heures à 11 heures 30 à la salle de musique située au 2<sup>ème</sup> étage de la maison communale au 15, Grand Rue à Krautergersheim.

Rejoignez cet ensemble, épanouissez-vous dans l'univers musical. N'hésitez pas à consulter notre site [www.lamikale.fr](http://www.lamikale.fr) ou contacter Isabelle Grannec-Graff au 06.06.81.11.88

Amicale des écoles de musique - Siège : 15 Grand Rue, 67880 KRAUTERGERESHEIM

Tribunal d'Instance de Molsheim - Registre des Associations Vol XXXII n°51

SIRET 383 701 869 00018 - APE 8552Z



# Chorale Sainte Cécile

## Invitation

Journée du 20 février 2022



De la musique ... Orchestre Golden Sound

De la choucroute ... fil d'or, 6 garnitures

De la convivialité ...



25 €



Espace Loisirs Joseph Lotz

Krautergersheim

Accueil à partir de 11h30

**Pass sanitaire obligatoire**



Agnès Behr

03 88 95 78 60 / 03 88 95 70 26

*Cet évènement est soumis à l'évolution de la pandémie en cours actuellement et pourra être annulé si la situation l'exige.*



# FOOTBALL CLUB DE KRAUTERGERSHEIM

Le nombre de licenciés est en baisse cette année. En effet, lors de la saison 2020-2021, il y avait 125 licenciés toutes catégories confondues contre 115 licences pour la saison 2021-2022.

Nous avons, l'an passé, 30 licences dirigeants/dirigeantes contre seulement 19 (validée) cette année. Si vous êtes intéressé pour rejoindre le FC Krautergersheim en tant que dirigeants/dirigeantes, arbitre ou joueurs de toutes catégories, ainsi que bénévoles ou entraîneur, n'hésitez plus, contacter Eric Bouchakour au 03.88.48.16.22

L'assemblée générale s'est déroulée le mercredi 29 septembre 2021 au club house du FCK.

## Présentation de la nouvelle liste du comité du FCK :

- WANTZ Nathalie
- BOUCHAKOUR Éric
- HANNS Théo
- KOEHLING Loïc
- SOKOLOWSKI Roman
- SCHWING Pascal
- VELTEN Clément
- WILHELM Philippe
- OBERGFELL André
- SUTTER Éric



## Equipes en compétitions :

Equipe FANION → qui évolue en DISTRICT 2

Equipe RESERVE → qui évolue en DISTRICT 6

Equipe 3 → qui évolue en DISTRICT 8

Vétérans → identique aux années précédentes

Pour la saison à venir, nous compterons pour les jeunes :

- 1 équipe de U15, entente avec le FC BARR
- 1 équipe de U13
- 1 équipe de U11
- 1 équipe de U9
- 1 section baby foot



## Nos équipes pour la saison 2021/2022 :

### Jeunes :

*Section baby foot - 4 ans et + – Delphine Bahloul – 06 82 93 65 41*

*U9 – né(e) en 2013/2014 – Philippe Wolff – 06 29 71 42 42*

*U11 – né(e) en 2011/2012 – Clément Velten – 06 13 89 56 02*

*U13 – né(e) en 2009/2010 – Sébastien Frantzen – 06 66 54 10 84*

*ou Julien Riss – 06 07 18 73 91*

*U15 – né en 2007/2008 – André Oberfell – 06 12 11 81 65*

### Séniors :

*Equipe 1 : Raphaël Heilig – 06 73 67 32 42*

*Equipe 2 : Philippe Wilhelm – 06 25 18 42 40*

*Vétérans : Hervé Schultz / Bouchakour Eric – 06 98 70 90 68*



## Nos entraînements pour la saison 2021/2022 :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Baby foot/U9			17h00/18h15			plateaux le Matin	
U11	/	17h45/19h15	/	17h45/19h15	/	Matches	
U 13	18h00/19h30	/	17h00/18h15	/	/	Matches	
U 15	/	18h00/19h30	/	18h00/19h30	/	Matches	
Séniors		19h30/21h15		19h30/21h15	Matches	Matches	Matches



### FETE DE NOEL DES ENFANTS FCK

**18 DECEMBRE 2021**

*Réservée aux joueurs du FCK*

*BABY FOOT/U7/U9/U11*

#### Programme :

- 13h30 : Départ club house ou rendez-vous direct à Gertwiller au palais du pain d'épices à 13h50
- 14h00 – 15h30 : Visite du palais
- 16h00 : Goûter de Noël au club house FCK avec la visite du Père Noël ainsi qu'une surprise

### FETE DE NOEL DU FCK

**11 DECEMBRE 2021**

*Réservée aux joueurs, dirigeants et membres du comité du FCK*

#### Programme :

Date : 11 décembre 2021

Lieu : Repas à l'Auberge traditionnelle le Chou'Heim de Krautergersheim avec la visite du Père Noël ainsi qu'une surprise



### **Vous avez des soucis dans votre vie conjugale ou familiale ?**

Le conseiller conjugal vous propose :

- une **écoute** et une **compréhension** de votre problème,
- un **dénouement** des difficultés rencontrées,
- une **amélioration** de la communication,
- des **solutions personnalisées** pour envisager l'avenir.

Conseil - Écoute - Accompagnement - Communication

📍 **AGF DU BAS-RHIN**  
11 rue du Verdon - 67100 STRASBOURG  
☎ 03 88 21 13 80  
@ conseil.conjugal@agf67.fr  
🌐 www.agf67.fr



# CONTRE LA COVID-19, LA GRIPPE ET TOUS LES VIRUS DE L'HIVER :

## JE CONTINUE À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES !



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



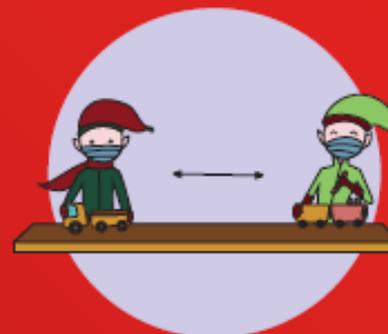
Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Porter un masque quand la distance de 2 mètres avec les autres ne peut pas être respectée et dans les lieux où il est obligatoire



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres

# Vous connaissez des jeunes qui cherchent leur voie...



LA MISSION LOCALE DE MOLSHEIM  
LES ACCOMPAGNE ET LES AIDE  
À PLANIFIER LEUR AVENIR

Accompagnement personnalisé et adapté à la situation de chaque jeune,  
de 16 à 29 ans, autour de la formation et de l'emploi

## LIEUX D'ACCUEILS

- **Molsheim: Maison de la Dîme 1 place du Marché 03 88 38 31 01**
- **Obernai: Centre Socio Culturel Arthur Rimbaud 07 87 63 46 92**
- **Wasselonne: Mairie 06 48 03 12 04**
- **Marlenheim: Mairie 06 48 03 12 04**
- **Schirmeck: Maison de la Vallée 114 Grand Rue 07 87 63 47 45**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



## Manifestations du 1er trimestre 2022

### JANVIER 2022

10	Don du sang	Esp. Lois. J. Lotz
29	Musique Vogésia – Concert	Esp. Lois. J. Lotz
30	APP – Concours de belote	Club-house Pêche

### FEVRIER 2022

20	Chorale Ste Cécile – Repas dansant	Esp. Lois. J. Lotz
?	Judo Club – Soirée dansante années 1980	Esp. Lois. J. Lotz

### MARS 2022

5	KBAD – Tournoi « Inter-Associations »	Esp. Lois. J. Lotz
12	FCK – Soirée Après-Ski	Esp. Lois. J. Lotz
19	Amicale des Pompiers – Nuit du Feu	Esp. Lois. J. Lotz
26	ALC - Animation	Esp. Lois. J. Lotz
28	Don du sang	Esp. Lois. J. Lotz

⚠
🔗
*Informations sous réserve de nouvelles directives liées à la pandémie*
⚠

## INFORMATIONS PRATIQUES

**MAIRIE** tél : 03 88 95 75 18 fax : 03 88 48 18 66  
email : mairiedekrautergersheim@wanadoo.fr

### *Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie*

lundi	13 h30 à 16 h30	mardi	13 h30 à 16 h30
mercredi	9 h00 à 11 h00	jeudi	13 h30 à 16 h30
vendredi	13 h30 à 16 h30	samedi	9 h00 à 11 h00

### *Permanence du Maire et des Adjointes*

Mardi de 20h30 à 21h30 et sur rendez-vous

### *Réunions du Conseil Municipal*

Chaque premier mardi du mois

## HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Les permanences sont assurées :

**Mercredi et Samedi : de 14 h 00 à 16 h 00**

## LA POSTE

du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 00

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

JOURS	Déchèterie-Krautergersheim	Déchèterie-Obernai
Lundi	<b>FERMEES</b>	
Mardi	<b>9h à 13h</b>	13h à 17h
Mercredi	<b>9h à 13h</b>	13h à 18h
Jeudi	<b>8h à 12h</b>	13h à 18h
Vendredi	<b>13h à 18h</b>	9h à 13h
Samedi	<b>9h à 17h</b>	9h à 17h
	Uniquement pour les particuliers	Uniquement pour les particuliers

### **Prochain bulletin**

La parution du prochain bulletin est prévue pour le mois de mars 2022.